

CHALLENGE ILE DE FRANCE DE CYCLOCROSS 2009 - 2010

1. Le Comité d'Ile de France de cyclisme F.F.C. met en place le Challenge Ile de France de Cyclocross disputé sur 4 manches.

2. Les 4 manches retenues sont :

04 10 CARNETIN

EC Boucles de la Marne

18 10 WISSOUS

US Métro Transports

29 11 BESSANCOURT

OC Val d'Oise

20 12 DUGNY

CM Aubervilliers 95

3 Ces mêmes jours un mini Challenge Ile de France Cyclocross école de vélo sera organisé. Le coût de l'organisation est inclus dans les droits d'organisation du challenge toutes catégories.

Aux poussins, pupilles et benjamins il sera remis après chaque manche, un maillot de leader offert par la société POLI.

Le vainqueur pré licencié du mini Challenge Ile de France de cyclocross école de vélo recevra à l'issue de la dernière manche un maillot de leader offert par la société POLI. L'attribution des points sera identique à celui du Challenge Régional Ile de France de cyclocross.

4 Le jour de ces épreuves aucune autre organisation de cyclocross ne pourra être organisée en Ile de France.

5 Le Challenge Ile de France de Cyclocross est ouvert aux licenciés F.F.C. de l'ensemble des Comités Régionaux.

6 Les compétitions organisées le jour des 4 manches du Challenge Ile de France de Cyclocross sont identiques à celles d'une journée normale.

7 Pour chaque manche, l'organisateur devra prévoir, 9 coupes et bouquets. Le 1^{er} espoir recevra 1 bouquet et une coupe.

8 Le Challenge Ile de France de Cyclocross comprend six classements généraux distincts :

7.1 Classement Scratch et Espoirs: Elites pro., 1^{ère} 2^{ème} et 3^{ème} catégories. (Référant pour la mise en grille).

7.2 Classement Espoirs (classement uniquement espoirs ne tenant pas compte du scratch) : Elites pro.(des équipes continentales), 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} catégories. Coureurs nés en 1988, 1989, 1990 et 1991 (sauf Pass' Cyclisme).

7.3 Classement Juniors : Coureurs nés en 1992 et 1993 (sauf Pass' Cyclisme).

7.4 Classement Cadets et Cadettes : Coureurs nés en 1994 et 1995.

7.5 Classement Minimes (garçons et filles) : coureurs nés en 1996 et 1997

7.6 Classement Dames Juniors, Seniors et Pass' cyclisme : coureurs nées en 1992 et avant.

- 7.7 Classement général :**
Un classement général est établi par addition des points obtenus sur les 4 manches.
En cas d'égalité de points, la dernière épreuve est prépondérante.
Pour être classés les participants devront obligatoirement participer à 3 manches.
Pour les seniors et les espoirs, 2 classements seront établis :
1 classement scratch seniors et espoirs.
1 classement espoirs seuls ne prenant pas en compte le classement scratch, le classement de référence pour les espoirs sera ce dernier.
- 7.8 Grille de points unique appliquée à chaque manche.**
(idem Challenge National de Cyclocross).
35. 32. 30. 29. 28. 27. 26. 25. 24. 23. 22. 21. 20. 19. 18. 17. 16. 15. 14. 13. 12. 11. 10. 9. 8. 7. 6. 5. 4. 3 points.
- 7.9 Coureurs de clubs Franciliens sélectionnés en équipe de France :**
Un coureur d'un club Francilien sélectionné en équipe de France de Cyclocross, le jour, la veille ou le lendemain d'une des 4 manches du Challenge d'Ile de France se verra attribué les points correspondant à une 5^{ème} place. **(Pour les espoirs prise en compte dans les 2 classements scratch et espoirs).**
- 7.10 Maillots de leader et Protocole :**
- 7.10.1** Après chaque épreuve, un Maillot de leader offert par la [société POLI](#), siglé : « Challenge d'Ile de France de Cyclocross » sera remis au leader de chaque classement.
Ce Maillot de leader devra impérativement être porté en course la manche suivante.
L'organisateur devra prévoir la remise de lots en nature aux 8 premiers minimes et cadets de chaque manche.
- 7.10.2** Protocole à l'issue de la 4^{ème} manche :
A la cérémonie protocolaire, qui aura lieu au terme de l'ultime épreuve du Challenge Ile de France de Cyclocross 2009 - 2010, un Trophée offert par [NATIONAL COUPES](#) et un maillot offert par la [société POLI](#), siglé « Challenge Ile de France Cyclocross » sera remis au lauréat de chaque classement.
L'organisateur de la dernière manche devra prévoir 6 gerbes pour les lauréats du classement général final du Challenge Ile de France de Cyclocross 2009 – 2010.
Au protocole final, un maillot sera remis aux 1^{ères} féminines minimes et cadettes.
- 8 Placement des concurrents sur les grilles de départ :**
- 8.1** Pour la 1^{ère} manche, la commission de Cyclocross établira et joindra aux dossiers des différentes courses, l'ordre des départs pour les concurrents prioritaires sur les grilles de départs dans les conditions suivantes, **sachant qu'il sera intercalé un coureur monté de catégorie sur trois dans la nouvelle catégorie.**

8.1.1 Seniors et Espoirs :

- les 20 premiers du classement scratch du Challenge 2008 - 2009.
- les juniors classés dans les 10 premiers du Challenge 2008 - 2009, s'ils sont devenus espoirs.

Ensuite les arbitres appelleront et dans l'ordre des dossards :

- les Elites professionnels.
- les 1^{ères} catégorie.
- les 2^{èmes} catégorie.
- les 3^{èmes} catégorie.

8.1.2 Juniors et Départementaux :

- les 15 premiers du classement juniors du Challenge 2008 - 2009, s'ils sont encore juniors.
- les cadets classés dans les 10 premiers du Challenge 2008 - 2009, s'ils sont devenus juniors.

Ensuite les arbitres appelleront et dans l'ordre des dossards :

- les juniors.
- les départementaux Pass'cyclisme.
- les dames dans l'ordre du classement dames du Challenge 2008 - 2009

8.1.3 Cadets et Cadettes :

- les 15 premiers du classement cadets du Challenge 2008 - 2009, s'ils sont encore cadets.
- les 10 premiers du classement minimes du Challenge 2008 - 2009, s'ils sont devenus cadets ou cadettes.

Ensuite les arbitres appelleront les autres coureurs dans l'ordre des dossards.

8.1.4 Dames Juniors et Seniors :

- les 5 premières du classement dames du Challenge 2008 - 2009.

Ensuite les arbitres appelleront les autres concurrentes dans l'ordre des dossards.

8.1.5 Minimes filles et garçons :

- les 15 premiers du classement minimes filles et garçons du Challenge 2008 - 2009, s'ils sont toujours minimes.

Les 10 premiers du T.R.J.C. 2008 - 2009 s'ils sont devenus minimes.

Ensuite les arbitres appelleront les autres coureurs dans l'ordre des dossards.

8.2 Pour les manches suivantes, la commission de Cyclocross, joindra aux dossiers de courses, les classements généraux de la manche précédente. Ce sont ces classements généraux qui détermineront l'ordre dans lequel les arbitres devront effectuer l'appel des coureurs prioritaires pour leur placement sur la grille de départ. Ensuite les arbitres appelleront les concurrents dans les mêmes conditions que pour la 1^{ère} manche.

8.3 Dans toutes les manches, tout concurrent s'engageant sur place perdra sa place prioritaire sur la grille de départ.

9.1 Les grilles de prix du calendrier régional sont appliquées pour chaque manche.

9.2 Une grille de prix établie chaque année par la Commission Régionale de Cyclocross sera mise en place au classement général final du Challenge, pour les

9.2.1 Seniors classement scratch : Grille 1220/20

9.2.2 Juniors : Grille 349/10

9.2.3 Dames : Grille 225/5

10 La commission de Cyclocross est chargée de la reconnaissance et de l'homologation des différents circuits proposés.

11 Le collège des arbitres sera désigné par la commission régionale du corps arbitral.

Pour information, les speakers officiant sur les manches du challenge Ile de France de Cyclocross offrent gracieusement leurs prestations.